

# COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

#### Conseil communal

# Procès-verbal (PV) de la séance du 28 juin 2012 à 18h30, au Bas-Monts

Présidence : Mme Helene Pinto Secrétaire suppl. du conseil communal : M. Jean-Marc Mayor

43 membres présents à l'appel. (+ 1 arrivée en début de séance)

Excusé-e-s: Mme S. Brändle, Mme A. Decoppet, M. G. De Pierri, M. J.-C. Favre,

M. M.- E.Favre, Mme C. Fischer, Mme I. Gaillard, M. M. Gamboni,

M. C. Marrel, M. E. Monsutti, Mme A. Recchia, M. A. Roth, Mme A. Zoia

Absent-e-s: Mme C. Gachet Negro, M. C. Rasch, M. R. Uldry

Démission: M. Ph. Dumoulin

Le quorum est atteint

#### ORDRE DU JOUR

1. Appel

Acceptation de l'ordre du jour Acceptation du procès-verbal du 3 mai 2012

- 2. Communications du Bureau du Conseil
- 3. Communications de la Municipalité
- Communications de la commission consultative d'urbanisme (CCU)
  Communications de la commission consultative des affaires régionales (CCAR)
- 5. Préavis No 04/2012 « Comptes 2011 »
- 6. Rapport de Gestion 2011
- 7. Election du bureau du Conseil du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013
- 8. Divers et propositions individuelles

#### Points de l'ordre du jour

#### 1. Procès-verbal du 3 mai 2012

Le PV du 3 mai 2012 est accepté à la majorité (moins 5 abstentions).

## 2. Communications du Bureau du Conseil

Lecture du message de démission du Conseil Communal de M. Philippe Dumoulin. Il sera remplaçé par M. François Guth qui sera assermenté le 27 septembre 2012. Lecture du message de démission de la CCAR de M. D. Kupper, motivé par des surcharges de travail. La Présidente le remercie pour le travail effectué au sein de cette commission et informe l'assemblée qu'une élection complémentaire aura lieu également

le 27 septembre 2012.

Le 25 mai 2012 Mme H. Pinto a assisté à la 120ème assemblée générale de l'association « Promotion de Pully, Paudex, Belmont » qui fut très intéressante. Elle signale l'ouverture d'un nouveau site internet sur la commune de Pully concernant cette association. Elle encourage vivement la consultation de ce dernier.

Le 7 juin 2012 Mme H. Pinto a également assisté à la soirée organisée par la commune pour la réception des nouveaux habitants. Cette soirée fut très réussie, notamment agrémentée par deux concerts : Pully - Québec. Une fois de plus, les personnes présentes ont pu constater que notre commune est non seulement un endroit où il fait bon vivre, mais également très active dans de multiples domaines, notamment au travers de ses nombreuses sociétés locales.

Le 17 juin dernier, le bureau a procédé au dépouillement des votes concernant les élections fédérales et cantonales. Les résultats peuvent être consultés sur le site du canton de Vaud : www.vd.ch.

### 3. Communications de la Municipalité

(Voir cf annexe)

# **4.** Communications de la commission consultative d'urbanisme (CCU) Pas de communications.

Communications de la commission consultative des affaires régionales (CCAR) Mme C. Gygi a assisté le 12.06.12 à l'assemblée générale du réseau d'accueil de jour qui s'est tenue à Paudex. Il a été constaté que malgré les efforts pour augmenter les places d'accueil, le déficit est très important, surtout pour les enfants de moins d'une année. Les demandes sont nombreuses et les listes d'attente également. Les mamans de jour ne sont pas nombreuses et se lassent assez rapidement. C'est la raison pour laquelle ce réseau existe : afin de trouver des solutions ensemble et de s'entraider entre les communes respectives. Il est également difficile de trouver du personnel qualifié,

#### 5. Préavis No 04/2012 «Comptes 2011»

(Voir annexes)

La présidente rappelle à l'assemblée que tous les documents et rapports relatifs à ce préavis ont été transmis préalablement et que par conséquent, il n'en sera pas refait lecture maintenant.

Le dossier des comptes est ensuite examiné page par page. Comme aucune question n'est posée, il est ensuite procédé de même pour le Préavis N° 04/2012 au Conseil communal : COMPTES 2011 puis GRAPHIQUES ET RATIOS.

Comme aucune question ou remarque n'est formulée, il est passé au vote.

Vote : ce préavis est accepté à la majorité (- 1 abstention).

constat général des responsables des structures d'accueil.

#### 6. Rapport de gestion 2011

(Voir annexes)

L'examen du Rapport de la municipalité est effectué chapitre par chapitre.

**M. D. Kupper** exprime la reconnaissance des habitants du quartier de la Louche pour les travaux effectués sur la route de la Louche et relève que les « gendarmes couchés » ne sont pas trop hauts.

Vote : le Rapport de Gestion est accepté à la majorité (- 1 abstention)

**M. G. Muheim** présente ses remerciements, au nom de la Municipalité, aux membres des commissions des Finances et de Gestion pour l'excellence des relations existantes dans le cadre de l'exercice et du bouclement de l'exercice 2011.

Il adresse ensuite un clin d'oeil à deux autres personnes : M. S. Ruby, pour son imagination dans le cadre de la rédaction du préavis Budget 2012 et des comptes 2011, ainsi qu'à Mlle I. Fogoz qui a donné « un coup de jeune » à ce Rapport de Gestion.

**M. G. Muheim** rappelle que ce travail est effectué en collaboration avec la fondation « Les Oliviers » qui s'occupe de la réinsertion de personnes momentanément fragilisées... *La beauté a aussi un visage de personnes qui ont besoin de nous...* 

### 7. Election du bureau du Conseil du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013

#### Président/e

Comme le veut la tradition, c'est en principe au 1er vice-président/e que revient cette tâche. Consulté, M. Ch. Dupertuis accepte et comme il n'y a pas d'autre candidature, il est procédé au vote.

M. Ch. Dupertuis est élu Président par 43 voix sur 44 bulletins délivrés (1 blanc)

#### 1er vice-président/e

La candidature de M. A. Roth étant confirmée, sans autre personne présentée à ce poste, il est procédé au vote.

M. A. Roth est élu 1er vice-président par 39 voix sur 44 bulletins délivrés (3 blancs, 2 divers)

#### 2ème vice-président/e

M. Ch. Dupertuis présente Mme V. Rodondi qui accepte. Il n'y a pas d'autre candidature. **Mme V. Rodondi** est élue par 44 voix sur 44 bulletins délivrés.

#### Scrutateurs/ices

En préambule, Mme H. Pinto précise que Mme A. Recchia ne désire pas renouveler son mandat, mais que M. M. Markides accepte de reconduire le sien. La présidente saisit cette occasion pour remercier chaleureusement ces deux personnes pour le très important travail fourni

M. Markides présente Mme P. Salathe qui accepte.

Mme P. Salathe et M. M. Markides sont élus par acclamation.

#### Scrutateurs/ices suppléant/es

M. Ch. Dupertuis précise que M. R. Uldry accepte de renouveler son mandat et présente Mme M.-A. Souyris, qui accepte également.

Mme M.-A. Souyris et M. R. Uldry sont élus par acclamation.

#### 8. Divers et propositions individuelles

- **M. J.-M. Pasche** adresse ses remerciements à la Municipalité pour le silence qui préside actuellement pendant les travaux de réfection de l'Auberge communale ainsi que de la maison Pasche.
- **M. J.-P. Vallotton** rappelle que la société de musique l'Avenir donnera demain soir, à partir de 19h00, un concert devant la grande salle. L'apéritif sera offert aux auditeurs.
- M. G. Muheim précise que si M. M.-E. Favre n'est pas avec nous ce soir, c'est parce qu'il représente le nom de Belmont dans une exposition à Berne et qu'il a emporté avec lui le drapeau communal. Il remercie encore chaleureusement M. M.-E. Favre qui vient de nous offrir 10 jours de rayonnement de Belmont dans la région et bien au-delà avec l'organisation de « Festimeule » qui fut un succès dépassant toute espérance, à

l'exception de la soirée de la Jeunesse où la « com. » n'a pas fonctionné comme prévu. Par contre, toutes les autres soirées ont été une magnifique réussite!

M.G. Muheim précise que la commune a acheté environ 20 sacs de charbon et que si d'autres personnes sont encore intéressées, il faut passer directement à la ferme. Il rappelle qu'il s'agit d'une action en faveur de « La Lanterne Magique », qui permettra d'offrir à des enfants lourdement handicapés la possibilité de réaliser un rêve, un vrai, comme par exemple : un vol en hélicoptère, une sortie en bateau, etc. Il s'agit d'une action patronnée par un club de services, mais M. M.-E. Favre est à l'origine de ce projet, après avoir fait la réflexion suivante :

« J'ai 4 enfants en parfaite santé, la vie a été généreuse avec moi, il est temps de faire quelque chose pour ceux dont la vie a été un peu plus difficile »

#### Remerciements

Avant de passer à la partie festive qui va clore cette année, **M. G. Muheim** tient à remercier **Mme H. Pinto**, qui arrive au terme de son mandat, pour ces deux années de travail ardu et de haut niveau.

**Mme H. Pinto** remercie également l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a accordée et souligne qu'elle a rempli sa fonction avec beaucoup de plaisir.

## La prochaine séance est fixée au 27 septembre 2012 à 20h15 à la Grande Salle

Helene Pinto

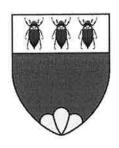
La séance est levée sous les applaudissements.

Belmont, le 22 août 2012

Pour le Bureau du Conseil communal

Présidente Secrétaire suppléant

Jean-Marc Mayor



# Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité

# COMMUNICATIONS au Conseil communal, séance du 28 juin 2012

#### **Gustave Muheim**

Administration générale, Finances, Personnel, TL, Délégué aux affaires Lausanne Région

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

J'ai le grand plaisir de vous apporter le très cordial salut de saison, donc chaleureux, de votre Municipalité, dont son benjamin fait face cette semaine à un autre engagement, pris de longue date. Vous l'aurez compris, notre collègue Daniel Delaplace vous prie d'excuser son absence.

Ce soir, une seule communication de votre serviteur :

Les Docteurs se sont penchés sur Désirée qui a changé de numéro en même temps qu'elle a décidé de ne plus attendre les calendes grecques pour émerger de ces 33 ans de léthargie. Vous l'aurez compris, je veux parler de la ligne de bus no 44 qui se transforme en no 49. Ce printemps a été chaud, l'été sera serein et l'automne hyper actif.

Votre Assemblée sera donc appelée, lors de sa séance du 27 septembre prochain, à se prononcer sur la mise en place d'une liaison de bus Nord/Sud, entre la route cantonale et la gare de Pully, en passant par le Burenoz.

Nous allons mettre à l'enquête publique les quelques aménagements nécessaires cet été et la demande de crédit suivra dans la foulée.

Les anciens savent que je crois au Père Noël, qui fait des vrais cadeaux à ceux qui croient en lui. Alors, peut-être que Saint Nicolas nous apportera la « bonne nouvelle », ou alors le Père fouettard nous fera-t-il encore languir une année pour passer du rêve à la réalité ?

### **Chantal Dupertuis**

#### Ecoles, Œuvres sociales, Affaires culturelles

#### Extension du Collège

Tout comme chacun d'entre vous, les élèves de Belmont ont reçu la plaquette relative au futur bâtiment scolaire. Cette démarche a été très appréciée par de nombreux parents.

Un exemplaire a également été adressé à Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. La Municipalité a reçu de sa part un courrier qui dit en substance : « Ce projet, permettant de constituer une entité scolaire cohérente, met en évidence la volonté politique de votre commune d'offrir des prestations de qualité tant au niveau scolaire que parascolaire et je vous en remercie ».

#### Fête nationale.

Cette année la Fête nationale aura lieu le 1<sup>er</sup> Août dès 18h30 à Chatruffe. L'apéritif en musique et saucisses, pain et fromage pour tout le monde dès 19h. Les organisateurs, soit la commune, la Société de développement ainsi que l'Amicale de la pompe, espèrent vous voir nombreux à cette occasion.

# Communications de Daniel Delaplace : absent – communications lues par Mme Dupertuis Bâtiments communaux

## Rénovation bâtiment de l'Auberge communale

Chantier ouvert à fin avril, après les indispensables opérations de désamiantage.

Tant le budget que le calendrier des travaux sont respectés, grâce au travail des entreprises dont les engagements sont parfaitement coordonnés par notre architecte M. NICOLET en étroite collaboration avec M. GAMBONI, chef de nos services techniques.

Le 18.06.2012, la commission de suivi du Conseil communal a visité le chantier et a pu constater « de visu » l'avance des travaux.

Des dispositions ont dû être prises pour garantir l'accès de la cage d'escaliers aux surcombles où, vu son volume, la ventilation devra être logée; ceci aura une incidence sur l'aménagement desdits combles. Vous serez tenus au courant lors d'une prochaine communication.

#### Maison PASCHE

En coordination avec le chantier de l'auberge, les travaux de notre maison villageoise communale ont également commencé. Le bâtiment a été vidé. Les travaux se poursuivent pour étayer le dossier et le bâtiment, au propre et au figuré, et sortir rapidement de cette phase délicate des travaux.

#### Collège

Début juin, les travaux d'installation du chantier ont commencé par la mise en place de la rampe d'accès.

Comme annoncé, nos intentions sont de pouvoir concentrer les travaux bruyants d'excavation durant les vacances d'été.

D'autre part la Commission de suivi du chantier a été nommée et se présente comme suit :

- Présidence : M. Daniel Delaplace
- Membres : Mme Dupertuis et M. Gamboni
- Représentante de la Commission de finances : Mme Lucienne Boujon
- Représentant de la Commission de gestion : M Frédéric Zürcher
- Représentante de la CCU : Mme Anna Zoia
- Représentant de la Commission technique: M. Jean-Marc Mayor
- le Directeur des écoles primaires Pully-Paudex-Belmont : M. Philippe Jacot

#### Suivre les travaux en images

Enfin, pas de caméra pour suivre ces différents chantiers mais des albums de photos régulièrement mis à jour. Si vous avez perdu le lien que vous a envoyé notre secrétaire municipale, vous le retrouverez dans les « news permanentes » de notre Site Internet préféré!

#### **Philippe Michelet**

Services industriels, Travaux publics, Assainissement et protection de l'environnement, Espaces verts

PAS DE COMMUNICATION

#### **Catherine Schiesser**

# Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme), Temples et cultes

#### Temple

Lundi dernier, 25 juin, une rencontre a réuni Mme Rouge du Services des Monuments historiques, MM. Sylvain Uldry (à ne pas confondre avec son père, Roland qui siège dans vos rangs), Gamboni, Tornare et votre représentante.

Avant toute discussion, Mme Rouge a félicité M. Uldry pour la teneur et la clarté de l'étude que le Canton lui avait commandée et qui s'est avérée être un réel outil de décision.

Puis, à la demande de Mme Rouge et afin qu'elle puisse mieux appréhender les implications des travaux nécessaires aux différentes options proposées dans ce rapport, M. Uldry a commenté et expliqué les incidences desdits travaux sur le bâtiment.

Suite à cela, la conservatrice cantonale s'est rendue compte que les travaux nécessaires aux autres systèmes de chauffage porteraient une atteinte considérable au patrimoine architectural et historique de ce bâtiment (passage de gaines de ventilation importantes, grandes bouches d'aérations, etc..) et que de plus, au vu de l'utilisation du Temple, de l'ampleur et du coût des travaux, le remplacement des radiateurs électriques était la meilleure solution.

Dès lors, elle va nous envoyer un rapport dans ce sens, que nous ferons parvenir immédiatement au SESA en leur demandant de nous accorder une dérogation selon l'art. 39, lettre f de la Loi sur l'énergie qui dispose qu'une autorisation pour l'installation ou le renouvellement d'un chauffage électrique de plus de 3 kW peut être accordée pour des bâtiments protégés pour lesquels aucune autre solution n'est possible.

Dès que nous aurons reçu cette dérogation, les travaux pourront être entrepris, en espérant qu'ils pourront être réalisés avant le début de l'hiver.

Enfin, Mme Rouge nous a remerciés de ne pas avoir entrepris les travaux pour la mise en place de l'ouverture du Temple car il aurait été malvenu de les faire avant de connaître la solution retenue pour le chauffage, au risque de ne pas pouvoir intégrer les alimentations électriques par les mêmes passages (démontage de boiseries, taille de pierre, etc).

#### PGA (plan général d'affectation)

Lors du Conseil communal du 3 mai dernier, je vous avais informés que les documents pour la révision du Plan général d'affectation avaient été transmis le 24 février 2012, au Service du développement du territoire (SDT) pour examen préalable.

Une rencontre entre le SDT et MM. Muheim et Gamboni a eu lieu le 30 mai (j'étais moi-même en vacances). A cette occasion, il leur a été notifié que, suite à de nouvelles ordonnances fédérales, les documents n'étaient pas complets. Par conséquent, il faut commander des études supplémentaires afin d'y répondre, notamment en ce qui concerne les zones de dangers naturels (inondations, glissements, chutes de pierres, avalanches), ceci pour les zones dont l'affectation est modifiée.

Etant donné qu'il était prévu de proposer une légère augmentation du coefficient de construction hors périmètre compact mais encore plus élevée dans le périmètre compact afin de respecter la loi cantonale, tout notre territoire doit passer sous la loupe de géologues et d'hydrologues. Fort heureusement, grâce à la carte des zones des terrains instables établie en 1996, nous possédons déjà une certaine connaissance de ces risques. Néanmoins, il reste un certain travail pour ne pas dire un travail certain pour compléter cette 1ère étude, à satisfaction du Canton.

Par conséquent, le SDT nous a renvoyé nos documents. Cela me semble aussi une bonne raison de décharger d'un travail, un service qui ne pourrait respecter le délai de 6 mois, tel que prévu par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. (cette dernière remarque n'engage que moi).

Nous qui avions attendu, pour présenter notre PGA au Canton, de connaître les tenants et aboutissants de la révision du Plan directeur cantonal, du PALM afin que notre dossier soit le plus complet possible, on aurait mieux fait de l'envoyer rapidement puisqu'entre-temps, de nouvelles exigences sont apparues (pas toujours inscrites dans la loi semblerait-il...). Comme quoi, excepté à l'école, être un bon élève ne paie pas... mais coûte !!!



# COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

#### Conseil communal

## Commission consultative des affaires régionales (CCAR)

### Réseau d'accueil de jour PPBL (Pully, Paudex, Belmont, Lutry)

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le 12 juin 2012 s'est tenu à Paudex l'assemblée générale du Réseau d'accueil de jour PPBL.

La CCAR a envoyé comme délégué de la commission Mme Claudine Gygi.

Il en ressort que malgré beaucoup d'efforts réalisés pour augmenter le nombre de places d'accueil, ils en manquent toujours cruellement surtout pour les bébés de moins d'une année.

Les demandes sont nombreuses et les listes d'attente également. Les mamans de jour ne sont pas nombreuses et se lassent assez rapidement.

C'est pourquoi ce réseau existe afin de tenter de trouver des solutions ensemble et de s'entraider entre les communes respectives.

L'autre difficulté est de trouver du personnel qualifié, ce qui ressort des discussions clairement exprimées par l'ensemble des responsables des structures d'accueil.

Belmont, le 28 juin 2012

Pour la CCAR:

J-C. Bartolacelli, président